



**PROJET « GESTION DURABLE DES AIRES DE CONSERVATION
ET AMÉLIORATION DES MOYENS DE SUBSISTANCE POUR LUTTER
CONTRE LE TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES A MADAGASCAR »
(PA- CIWT MADAGASCAR)**

**STRATEGIE D'INTEGRATION DE LA DIMENSION GENRE
DANS LE CADRE DE LA CONSERVATION ET AMELIORATION DES MOYENS
DE SUBSISTANCE POUR LUTTER CONTRE LE TRAFIC
D'ESPÈCES SAUVAGES A MADAGASCAR »**

MARS 2025



Présenté par Docteur SAFARA RALIMANANA Ginette
Consultante

Table des matières

TABLE DES ILLUSTRATIONS	II
LISTE DES TABLEAUX.....	II
LISTE DES PHOTOS	II
ACRONYMES	III
GLOSSAIRE.....	IV
PARTIE INTRODUCTIVE	1
I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE	1
<i>I.1. Contexte et justification</i>	<i>1</i>
<i>I.2. Processus d'élaborations de la stratégie d'intégrations de la dimension Genre.....</i>	<i>2</i>
II- PRINCIPAUX RESULTATS DE LA REVUE DOCUMENTAIRE	3
<i>II.1. Présentation succincte du projet PA-CIWT</i>	<i>3</i>
<i>II.2. Cadrage et orientation stratégiques dans le domaine du Genre.....</i>	<i>4</i>
<i>II.3. Les lignes directrices de la stratégie d'intégration de genre</i>	<i>5</i>
III- BILAN DE L'ANALYSE GENRE IDENTIFIEE DANS LES SITES	6
<i>III.1. Perception du Genre :.....</i>	<i>6</i>
<i>III.2. Dynamique du Genre :.....</i>	<i>7</i>
<i>III.3. Vécu et connaissance du changement climatique</i>	<i>12</i>
<i>III.4. Connaissance et exploitation des Airesprotégées</i>	<i>13</i>
IV- ENJEUX ET DEFIS DE L'INTEGRATIONDU GENRE DANS LA MISE EN ŒUVRE, DANS LA GESTION ET DANS LACONSERVATION DE LA BIODIVERSITE	14
<i>IV.1. Les défis inhérents à la communauté.....</i>	<i>14</i>
<i>IV.2. Facteurs externes.....</i>	<i>15</i>
V- PRINCIPES DIRECTEURS	16
VI- VISIONS, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS	16
<i>VI.1. Vision</i>	<i>16</i>
<i>VI.2. But et objectif de la stratégie</i>	<i>17</i>
<i>VI.3. Orientations stratégiques et objectifs spécifiques</i>	<i>17</i>
BIBLIOGRAPHIE	A

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1: Quelques définitions et concepts	iv
Tableau 2: Orientation stratégique 1 : Intégration de la dimension Genre dans la mise en œuvre de toutes les composantes du projet PA-CIWT	22
Tableau 3: Orientation stratégique 2 : Information, éducation et communication	24
Tableau 4: Orientation stratégique 3 : Renforcement des capacités individuelles et organisationnelles des communautés locales.....	25
Tableau 5: Orientation stratégique 4 : Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie d'intégrations de la dimension Genre	26

Liste des photos

Photo 1: Les participantes aux focus group femme à TRANOMARO	b
Photo 2: Les participants aux focus group jeune à TRANOMARO.....	b
Photo 3: Les participants aux focus group homme à TRANOMARO	b
Photo 4: Le village de Behara haut.....	b
Photo 5: Focus group homme à Behara	b
Photo 6: Focus Group femme à Behara	b
Photo 7: Les participants aux focus group jeune à Behara (signature de la fiche de présence)	b
Photo 8: Côté Marché du Behara	b
Photo 9: Le village de Bekiria	c
Photo 10: Les participants aux focus group jeune à Bekiria.....	c
Photo 11: Focus group homme à Bekiria.....	c
Photo 12: Les participantes aux focus group femme à Bekiria.....	c
Photo 13: Les lémuriers tout près du village	c

ACRONYMES

AC	:	Agent Communautaire
AGR	:	Activités Génératrices de Revenus
AP	:	Aire Protégée
CCNUCC	:	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB	:	Convention sur la Diversité Biologique
CEDEF	:	Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes
CIPD	:	Conférence Internationale sur la Population et le Développement
COBA	:	Communauté de Base
COP	:	Conférence des Parties
CR	:	Commune Rurale
DPAB	:	Déclaration et Programme d'Action de Beijing
DUDH	:	Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
FEM	:	Fond pour l'Environnement Mondial
FFOM	:	Force Faiblesse Opportunité et Menace
GEF	:	Global Environment Facility
GES	:	Gaz à Effet de Serre
IEC	:	Information-Education-Communication
MEDD	:	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
ODD	:	Objectif de Développement Durable
PA-CIWT	:	Sustainable Management of Conservation Areas and Improved Livelihoods to Combat Wildlife Trafficking
PHP	:	Paysage Harmonieux Protégé
PND	:	Plan National de Développement
PNPF	:	Politique Nationale de la Promotion de la Femme
PNUE	:	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
REDD	:	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
SEPO	:	Succès, Echec, Potentialité, Obstacle
SNLVBG	:	Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre
STD	:	Service Technique Déconcentré
UNEP	:	United Nations Environment Programme
VOI	:	Vondron'Olona Ifotony

GLOSSAIRE

Tableau 1: Quelques définitions et concepts

Mot ou Expression	Définition
Aires Protégées	Une Aire Protégée (AP) est un territoire délimité, terrestre, côtier ou marin, eaux larges saumâtres et continentales, aquatique, dont les composantes présentent une valeur particulière et notamment biologique, naturelle, esthétique, morphologique, historique, archéologique, culturelle ou culturelle ; nécessite une préservation contre tout effet de dégradation naturelle et contre toute intervention artificielle susceptible d'en altérer l'aspect, la composition et l'évolution.
Analyse Genre	« L'analyse selon le Genre, ou analyse sexospécifique, est l'étude des rôles et des responsabilités dévolues aux hommes et aux femmes ; leurs différences dans leurs accès aux ressources et dans le contrôle qu'ils exercent sur ces ressources ; et de leurs besoins prioritaires en vue de mieux comprendre et rendre compte des inégalités entre les sexes » (FAO, 2011b) ¹
Catégories (statuts) des Aires protégées	CAT VI - PHP : Paysage Harmonieux Protégé : maintenir la diversité du paysage et des écosystèmes associés
Egalité des sexes	L'Egalité des sexes suppose l'égalité des droits, des responsabilités et des chances entre hommes et femmes, et garçons et filles. L'égalité entre hommes et femmes est considérée comme une question relevant des droits de l'homme et comme une condition préalable et un indicateur du développement durable centré sur l'être humain.
Equité	L'Equité est synonyme de justice. Quelle que soit leur identité, les individus sont traités de manière juste. Il faut veiller à ce que les mécanismes d'affectation des ressources et de prises de décisions n'entraînent ni discrimination ni inégalité en fonction de l'identité.
Les Changements climatiques	La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) entend par là « des changements du climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine, qui modifient la composition de l'atmosphère globale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ». Les changements climatiques désignent ainsi une variation statistiquement significative de l'état moyen du climat ou de sa

¹Genre et Agriculture : Cadre conceptuel : Parité hommes – femmes et méthode d'analyse

	variabilité, persistant pendant de longues périodes (généralement, pendant des décennies ou plus).
Espèces sauvages	Les espèces sauvages sont celles « n'ont pas subi de modifications de la part de l'homme » Les espèces sauvages désignent les populations de toute espèce qui n'ont pas été domestiquées par sélection multi générationnelle pour des traits particuliers et qui peuvent survivre indépendamment de l'intervention humaine qui peut se produire dans n'importe quel environnement.²
Genre	Le Genre se réfère aux constructions sociales des hommes et des femmes, qui ne sont pas fixes mais varient au cours du temps et selon les contextes spécifiques locaux et culturels. Il diffère du mot sexe qui est référé au déterminisme biologique des hommes et des femmes : le sexe est un fait de nature, un caractère inné qui n'est pas susceptible de changement. Les différences de Genre sont partout un trait significatif de la vie sociale, économique et culturelle, tant dans le domaine public que dans le domaine privé.
Le Genre comme outil d'analyse	Le Genre peut être utilisé pour analyser les rapports sociaux : les rôles, les responsabilités et les chances des femmes et des hommes dans une société donnée, en intégrant leurs différences, leurs complémentarités, leurs synergies et parfois leurs conflits. L'analyse différenciée par Genre permet aussi de prendre en compte d'autres catégories de concernés et d'autres spécificités car les catégories hommes et femmes ne sont pas homogènes ; tranches d'âge, ethnicité, statut dominant /dominé, catégories socioprofessionnelles, ville/campagne...
Trafic	Commerce plus ou moins clandestin, immoral ou illicite

²https://www.google.com/search?q=esp%C3%A8ces+sauvages&sca_esv=2a2a93e8be91f013&source=hp&ei=SI

PARTIE INTRODUCTIVE

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

I.1. Contexte et justification

Madagascar abrite 5% de la biodiversité mondiale, et figure parmi les hotspots de la diversité biologique. Mais cette richesse extraordinaire est cependant menacée d'une forte dégradation et de la disparition de certaines espèces car le pays est confronté à de nombreux problèmes environnementaux liés directement ou non aux activités humaines telles que : la déforestation, les feux, l'érosion, la dégradation des sols et les impacts des changements climatiques. Cette dégradation ne concerne pas seulement les forêts mais aussi les écosystèmes et espèces marins et côtiers. « A cela s'ajoutent la chasse illégale et le commerce d'espèces animales et végétales qui sont revendues à prix d'or sur les marchés internationaux »³

Les écosystèmes endommagés accentuent les changements climatiques, nuisent à la sécurité alimentaire et exposent des personnes et des communautés à des risques. Près de 3,2 milliards de personnes, ou 40 % de la population mondiale, subissent des conséquences négatives de la dégradation des terres.⁴

De plus « La criminalité liée aux espèces sauvages inflige des dommages incalculables à la nature et met en péril les moyens de subsistance, la santé publique, la bonne gouvernance et la capacité de notre planète à lutter contre le changement climatique », a déclaré la Directrice exécutive de l'ONUDD, Ghada Waly, en présentant le rapport.⁵

Les personnes qui dépendent le plus de l'état des écosystèmes pour leurs moyens de subsistance, comme les femmes et les peuples autochtones, sont aussi celles qui sont les plus vulnérables face aux crises simultanées des changements climatiques et de la perte de biodiversité (Convention sur la Diversité Biologique [CDB], 2020b ; Forest Peoples Programme et coll., 2020 ; Programme des Nations Unies pour l'Environnement [PNUE], 2022a)

C'est ainsi que depuis 1975, les Nations Unies à travers la Conférence de Nairobi, la Déclaration et le Plan d'Action de Beijing en 1995 (DPAB), l'Objectif de Développement Durable5 (ODD) en 2015 se sont engagées à mobiliser la communauté internationale dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'autonomisation des femmes et des jeunes filles dans tous les domaines de conservation et gestion durable des ressources naturelles.

³<https://mg.chm-cbd.net/biodiversity>

⁴UNEP – UN Environnement Programme ; u01110<https://www.unep.org/fr/donnees-sur-la-crise-de-la-nature>

⁵<https://news.un.org/fr/story/2024/05/1145536>

A Madagascar, les données et constats ont mis en exergue que les femmes sont peu représentées dans les sphères décisionnelles en particulier dans les postes électifs et nominatifs) et organismes de développement. De telles situations sont constatées dans toutes les sociétés où les responsabilités sont bien définies, des besoins et des intérêts différents suivant le Genre. De ce fait les opportunités d'accès et de contrôle aux ressources comme l'information, la formation pour le renforcement des compétences sont inégales, d'où la nécessité de faire une analyse des besoins en compétence pour réparer ces inégalités liées au Genre et à mettre en place des mesures transformatives.

Madagascar, sur la voie du développement rapide et durable s'engage à améliorer les capacités, le professionnalisme et la compétitivité. Ces valeurs constituent des enjeux face aux défis locaux et régionaux définis dans le Plan National de Développement (PND)

Par ailleurs, l'approche de l'intégration du Genre dans le développement à travers l'autonomisation économique, par la création des Activités Génératrices de Revenus (AGR), n'a pas été satisfaisante. Néanmoins, elle est le point de départ d'une approche holistique qui mènera des actions de développement basée sur l'amélioration des relations du Genre pour accroître le pouvoir des femmes et reconsidérer les interventions en leur faveur sous un autre angle.

Mais la prise en compte du Genre nécessite/exige un investissement en capital humain, matériel et financier pour une propension adaptée aux différents secteurs d'activités.

C'est dans ce contexte que le Projet PA-CIWT, avec l'appui financier du GEF et l'ONU-Environnement, s'est lancé dans les actions de gestion durable des aires de conservation et amélioration des moyens de subsistance pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages (PA-CIWT) à Madagascar.

Conformément aux engagements du FEM, qui vise à obtenir des avantages environnementaux mondiaux et un développement durable en promouvant les questions liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (stratégie GEF 2020), le projet se doit de mettre l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de la conservation de la biodiversité à Madagascar.

La présente étude a pour but de réaliser une analyse situationnelle du Genre en termes de gestion durable de ressources naturelles et de lutter contre le trafic d'espèces sauvages à Madagascar, pour mieux comprendre la situation et des actions à mener pour l'intégration de la dimension Genre dans les processus de planification, de suivi-évaluation, les initiatives de gestion et de renforcement de la politique sectorielle.

1.2. Processus d'élaborations de la stratégie d'intégrations de la dimension Genre

La démarche adoptée pour l'élaboration de la stratégie pour l'intégration de la dimension Genre a été participative et inclusive, elle a impliqué tous les membres de la communauté

riveraine des AP sites d'interventions, du projet PA-CIWT ; composés d'hommes, de femmes, des jeunes, et toutes catégories confondues (handicapés, personnes âgées, migrants, marginalisés, groupes vulnérables).

L'étude des documents existants et des recherches bibliographiques a été complétée par un atelier de consultation des parties prenantes au niveau régional à Taolagnaro qui a permis un échange constructif entre les différents acteurs concernés, et des orientations pour mener les actions du projet.

Des enquêtes qualitatives en guise de consultations locales dans les quatre communes rurales (Tranomaro, Behara, Bekiria, Antanimora) riveraines des Aires protégées d'Angavo (Région Androy), AP Sud-Ouest Ifotaka (Régions Androy-Anosy) ; AP Behara- Tranomaro (région Anosy- Androy) ont été menées : (i) interview avec les informateurs clés composés des notables, des autorités locales et leaders traditionnels, et des représentants des Services Territoriales Déconcentrés STD, les membres de communautés de base (VOI ou *Vondron'Olonafotony*) ; (ii) entretien en focus groupe homogène : hommes, femmes et jeunes.

II- PRINCIPAUX RESULTATS DE LA REVUE DOCUMENTAIRE

II.1. Présentation succincte du projet PA-CIWT

Le projet PA-CIWT est mis en œuvre au sein du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, et a pour objectifs de :

- Protéger la biodiversité unique de Madagascar ;
- Renforcer les capacités des COBAs à gérer les ressources naturelles de manière durable.
- Offrir des alternatives économiques durables aux communautés, telles que l'agroforesterie, l'écotourisme et l'artisanat local ;
- Sensibiliser à la lutte contre le trafic d'espèces sauvages

Il est formé des 4 composantes suivantes :

- 1) Composante 1 : Cadres politiques et institutionnels nationaux pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts pour développer des plans d'action nationaux
- 2) Composante 2 : Efficacité de la gestion des APs sélectionnés
- 3) Composante 3 : Engagement communautaire et réduction de la pauvreté pour une gestion efficace des APs.
- 4) Composante 4 : la gestion des connaissances, l'élaboration de la stratégie d'intégrations de la dimension Genre, et le suivi-évaluation.

Les espèces cibles prioritaires du projet PA-CIWT MADA sont :

- Sifaka – *Propithecus verreauxii*
- Maki - *Lemur catta*
- Sokatra/Sokake, Tortue étoilée – *Astrochelys radiata*
- Sokatra/Sokake, Tortue araignée – *Pyxis arachnoides*

II.2. Cadrage et orientation stratégiques dans le domaine du Genre

II.2.1. Sur le Plan International

Dans le domaine du Genre

Madagascar a souscrit aux instruments internationaux relatifs à la protection des droits humains et ceux pour la promotion de l'égalité homme et femme comme :

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) 1948. La DUDH renforce l'appel à la charte pour une égalité entre homme et femme et énonce les principes de base sur l'universalité, égalité et la non- discrimination.

La Convention sur l'Élimination de toutes Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CÉDEF) -1979. Les Gouvernements signataires s'engagent à entreprendre des actions pour la promotion et la protection des droits de la femme, à inscrire le principe de l'égalité dans leur législation et à veiller à leur application.

La Quatrième Conférence Mondiale des Nations Unies sur les Femmes, Beijing (1995). La Conférence avait donné lieu à la Déclaration et au Programme d'Action de Beijing (DPAB) dans lesquels les Gouvernements et les Nations Unies se sont accordés pour promouvoir l'intégration du Genre dans les politiques et programmes de développement durable. Les objectifs stratégiques du DPAB concernent les femmes, l'environnement, les ressources et l'accès des femmes aux soins de santé incluant la santé de la reproduction.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD 5) : Égalité entre les sexes : Parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles

La Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) +25 Kenya.

En 2019, l'ICPD a une vision audacieuse surtout en matière d'autonomisation des femmes et des filles, d'amélioration de la santé maternelle et de la santé de reproduction des jeunes afin de donner à chacun un avenir plus juste, un respect du choix individuel. Les Gouvernements doivent développer le lien entre développement durable et les droits des femmes pour réduire la pauvreté.

Convention Internationale sur les Droits des Personnes Handicapées (CINDPH).

Tous ceux qui fournissent des services doivent essayer de les rendre accessible aux personnes handicapées.⁶

⁶<http://www.un.org/french/disabilities>

II.2.2. Sur le Plan National

La Constitution (2010) de la 4^{ème} République adoptée le 11 décembre 2010 consacre le principe de l'égalité et de la non-discrimination fondée sur le sexe, le degré d'instruction, la fortune, l'origine, la croyance religieuse et l'opinion. Les droits humains ainsi que les notions d'égalité de droit, d'égalité de chance et d'opportunités occupent des articles de la constitution, en particulier l'article 6.

Actuellement une Politique Nationale sur l'Egalité Femme/ Homme est en cours de validation au niveau des autorités compétentes ; après échéance de la Politique Nationale de Promotion de la Femme (PNPF) en 2024.

La Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre SNLVBG 2016.

Ce document de stratégie constitue un cadre commun d'actions visant à renforcer la prévention des violences basées sur le Genre et la réponse holistique donnée aux victimes

Le Plan d'Action Genre REDD+ 2019-2023 : Un plan d'action national Genre a été élaboré par Madagascar dans le cadre du Programme National REDD+ (Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts) du MEDD

La Politique Nationale de l'Environnement pour le Développement Durable, établie en 2015 et le Plan d'Action National de l'Environnement pour le Développement Durable 2024-2030, reconnaissent également l'importance de la prise en compte de la dimension Genre, en particulier en incluant et en responsabilisant toutes les catégories sensibles et vulnérables de la population (femmes, jeunes, groupes vulnérables...), dans la protection de l'environnement et la gestion des ressources

Cette étude se justifie par la cohérence aux instruments internationaux. En effet promouvoir l'égalité de Genre n'est pas seulement une question d'équité ou de justice sociale mais également de s'assurer du respect des Droits de l'Homme et du Développement Durable.

II.3. Les lignes directrices de la stratégie d'intégration de genre

Les principales lignes directrices de la stratégie sont les suivantes :

Les interventions et la mise en œuvre du projet viseront une représentation plus large et plus équilibrée des sexes, favorisant ainsi la mise en œuvre des activités liées à l'intégration du genre au niveau national et dans la zone d'intervention.

Dans sa gestion quotidienne, le projet adoptera les principes suivants que les stéréotypes sexistes ne seront pas perpétrés ; que les femmes et les autres groupes vulnérables et marginalisés de la zone d'intervention soient activement impliqués dans les activités et gestion du projet et que les propos et les comportements désobligeants ne soient pas tolérés. L'intégration de la dimension genre dans le projet sera favorisée par le biais du renforcement des capacités des membres du projet afin d'améliorer leur compréhension des questions du

genre. Ensuite, un responsable de la gestion des connaissances et de la communication sera nommé, qui servira de point focal Genre et assurera le suivi de la mise en œuvre de la stratégie d'intégration genre en interne comme à l'externe.

Le projet collaborera avec des experts du PNUE afin de mettre à profit leur expertise en matière d'intégration de genre.

Le projet dispose d'indicateurs ventilé par sexe pour un suivi et une évaluation régulière de l'avancement du projet et de la rédaction des rapports et facilitera la participation des femmes au suivi, évaluation et la mise en œuvre du mécanisme de suivi de gestion des conflits.

Au niveau des Parties prenantes, l'approche du projet en matière d'implication et de participation des parties prenantes pendant la mise en œuvre du projet sera fondée sur la transparence et un accès équitable à l'information ; garantir un traitement équitable et impartial à toutes les parties prenantes ; Chercher à gérer les conflits et l'intérêt public ; chercher à corriger les inégalités et l'injustice

Les parties prenantes fournissent un mécanisme permettant à la communauté de s'exprimer et de répondre à leurs préoccupations ; la représentation des points de vue y compris les femmes et les groupes vulnérables et minoritaires.

La participation directe des différentes parties prenantes aux activités et événements du projet sera utilisée par l'UGP comme un appui supplémentaire pour consulter les groupes cibles sur la mise en œuvre du projet et recueillir et répondre aux préoccupations des Parties prenantes.

III- BILAN DE L'ANALYSE GENRE IDENTIFIEE DANS LES SITES

L'approche fondée sur le Genre au niveau communautaire cherche à rétablir des relations équitables entre les hommes et les femmes, en reconnaissant qu'ils affrontent les situations de changement climatique différemment, ce qui les oblige à acquérir des capacités et des connaissances différentes, tout en admettant qu'ils ont des besoins et des intérêts différents.

III.1. Perception du Genre :

Les avis sont partagés les uns expriment que l'égalité des droits entre les hommes et les femmes n'est pas encore effective, en effet les femmes sont souvent désavantagées par rapport au statut de l'homme au niveau de la communauté. Par exemple, dans le *foko* (groupe lignager) *Antandroy* les femmes n'héritent pas. D'autres pensent qu'ils ont les mêmes droits donc participation ensemble au travail, aux tâches domestiques et aux élections.

La différence biologique entre les hommes et les femmes ne leur permet pas d'être sur un même pied d'égalité ne serait-ce que sur le plan physique, de la force, et des rôles reproductifs. Cependant, certaine femme occupe de postes de responsabilité, par exemple, l'actuel maire élu à Tranomaro est une femme, ce qui démontre une certaine évolution.

D'un autre point de vue, certaines personnes estiment que les responsabilités entre hommes et femmes sont égales. Ainsi, les tâches réalisées par les hommes peuvent également être accomplies par les femmes et inversement. Par exemple, lorsqu'une femme est enceinte, l'homme peut préparer les repas.

L'analyse de la perception du Genre révèle plusieurs aspects, notamment les stéréotypes de Genre, les rôles traditionnels attribués aux hommes et aux femmes, ainsi que la dualité entre l'égalité de Genre et les conceptions plus traditionnelles.

Inégalité des droits et des rôles traditionnels : la non effectivité de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes se manifeste dans les rôles traditionnels où l'homme est perçu comme celui qui doit générer des revenus, tandis que la femme est responsable des tâches domestiques. Cette division des rôles renforce l'idée que les femmes n'ont pas la capacité.

Les différences "biologiques" entre les sexes : cette notion de différence biologique reflète des stéréotypes de Genre relatifs aux rôles sociaux des hommes et des femmes. Cela qui pourrait constituer des obstacles à l'égalité en reléguant des activités moins contraignantes aux femmes.

La présence d'une femme élue Maire montre qu'il y a une évolution dans la reconnaissance des capacités des femmes à occuper des postes de responsabilité, cependant elle est limitée, car ce cas est considéré comme un fait exceptionnel, ce qui peut minimiser les efforts nécessaires pour parvenir à cette situation. (Tranomaro)

Responsabilités égales : Un autre aspect met en exergue que les tâches et responsabilités des hommes et des femmes ne sont pas nécessairement liées à leur sexe, mais varie suivant la situation. Par exemple, un homme peut aider à préparer les repas lorsqu'une femme est enceinte. Cela montre une reconnaissance des responsabilités partagées, en fonction de la situation.

Progrès dans la compréhension du Genre : l'existence de projets et programmes intégrant le Genre a permis un effort de changement social en cours, seulement la nature de ces initiatives, leur portée et leur efficacité ne sont pas soutenues, ce qui fait qu'il n'y a pas eu d'impact réel

III.2. Dynamique du Genre :

Prise de décision

Chef de ménage : Traditionnellement, l'homme est considéré comme le chef de famille, sauf en cas de veuvage, ou chez une femme célibataire. L'homme polygame est chef de famille chez la première épouse seulement, sinon les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} épouse dirige chacune leur ménage (Analave Mainty)

Éducation des enfants : La décision est généralement prise de manière concertée par les époux, bien que l'homme ait souvent le dernier mot.

Santé : La décision concernant la santé de la famille est aussi prise en concertation, surtout que dans certaines régions les formations sanitaires sont éloignées, et en raison de l'insécurité, les femmes devraient être accompagnées d'où la nécessité d'une décision commune.

Gestion et utilisation des revenus du ménage : En général, c'est toujours l'homme qui décide de l'utilisation du budget du ménage et la femme gère mais sans engagement majeur. Certaines personnes pensent que cela devait revenir à la femme par ce qu'elle connaît mieux les besoins du foyer. Les avis de certains jeunes interrogés affirment que la prise de décision dans leur ménage est véritablement concertée.

Achats de produits : En majorité, ce sont les femmes qui s'occupent des achats des Produits de Premières Nécessités (PPN), mais selon les enquêtés, la décision reste toujours prise de manière concertée entre les époux.

Utilisation de l'énergie : La gestion de l'énergie au sein du ménage incombe principalement à la femme.

Accès et contrôle aux ressources

Leurs moyens de subsistance consistent à l'agriculture, l'élevage et la vente de ces produits. L'homme est principalement pourvoyeur des revenus, tandis que la femme est le gestionnaire bien que les décisions sont concertées. Bien que les hommes et les femmes contribuent aux charges du ménage. Il existe une division de travail, les hommes se chargent des activités de production comme l'agriculture et l'élevage de gros bétail, la pêche et les femmes sont souvent assignées à des tâches domestiques non rémunérées, s'occupent de la volaille, des cultures maraichères, qu'elles combinent avec des activités de commerce et de la vannerie. Ainsi les hommes gèrent les activités plus lucratives. Toutefois, des signes d'évolution sont observés dans certains jeunes couples, où les décisions sont prises de manière plus égale.

L'analyse met en évidence un modèle de répartition des rôles au sein du ménage fortement influencé par des normes traditionnelles de Genre, où l'homme conserve généralement le pouvoir décisionnel, notamment dans la gestion du budget familial.

En ce qui concerne les documents administratifs, c'est l'homme qui assume la responsabilité de ceux relatifs aux biens (terrains et zébus), ainsi que des actes sociaux comme les copies d'acte de naissance ou la vaccination des enfants. Cela montre un contrôle masculin sur les biens familiaux et les démarches administratives importantes, un signe d'autorité traditionnelle dans les domaines liés à la propriété et à la reconnaissance sociale.

L'accès aux services administratifs est décrit comme non discriminatoire sur le plan du Genre. Cependant, ces services étant payants, seuls ceux qui disposent des moyens financiers

peuvent en bénéficier. Cela crée une barrière économique pour les ménages les plus vulnérables. Cette situation illustre une forme d'inégalité structurelle où l'accès à des droits essentiels (documents administratifs, services publics) dépend des ressources financières. Cela pourrait renforcer l'exclusion sociale des familles pauvres et limiter leur accès à d'autres opportunités (éducation, emploi formel, etc.).

Rôle reproductifs /productifs :

La répartition des tâches au sein du ménage se présente comme suit : l'homme se charge principalement des travaux agricoles, tandis que la femme assume les responsabilités domestiques, incluant le nettoyage, la préparation des repas, la lessive, la gestion du foyer, ainsi que les soins aux animaux et de la volaille. Cependant, durant la période des récoltes, les hommes et les femmes collaborent étroitement pour maximiser la production, en contribuant selon ses compétences. L'homme tient la bêche ou utilise la charrue et la femme s'attèle au repiquage.

En ce qui concerne l'**approvisionnement en eau**, c'est généralement la femme qui est responsable surtout pour l'utilisation de seau ou de bidon, bien que l'homme prenne en charge le transport à l'aide d'une charrette.

Dans le passé, la **collecte du bois de chauffe** était une tâche exclusivement féminine ; cependant, en raison de l'insécurité, de la raréfaction du bois et de l'éloignement, cette responsabilité est désormais partagée entre hommes et femmes, peut être interprétée comme une réponse à des changements extérieurs. Cela peut indiquer une certaine flexibilité dans les rôles de Genre face à des circonstances particulières (telles que l'insécurité), mais aussi une prise de conscience croissante des défis auxquels les femmes sont confrontées dans des environnements instables.

Enfin, les **soins aux enfants** sont généralement attribués aux femmes, confirmant leur responsabilité dans le rôle reproductif.

Cette division des tâches révèle les rôles traditionnels de Genre, où l'homme est associé à des activités extérieures et de production, Ainsi la femme cumule les tâches domestiques, les fonctions productives et les fonctions reproductives.

Cependant, un aspect important de l'analyse est la collaboration entre les hommes et les femmes pendant la saison des récoltes, où les deux parties travaillent ensemble pour maximiser la production, ce qui souligne que, bien que les rôles soient distincts, il existe un effort commun dans les moments clés de la production agricole. Cela suggère que malgré une certaine hiérarchie des tâches, il y a une interdépendance qui peut parfois brouiller les frontières traditionnelles des rôles.

Participation communautaire

Les réunions communautaires

Les réunions communautaires concernent des sujets liés à la vie collective, au développement local, à la gestion des ressources et aux projets communautaires (éducation, santé, agriculture, sécurité, etc.). Elles sont ouvertes à tous les membres de la communauté, y compris les femmes, les jeunes et parfois les représentants d'ONG ou d'institutions locales. Néanmoins, peu de femmes personnes prennent la parole, car la plupart sont timides et n'ont pas l'habitude de s'exprimer en public à cause des traditions (Tranomaro)

Tout le monde peut s'exprimer dans une réunion mais les femmes doivent avoir l'autorisation des notables ou des personnes âgées avant de s'exprimer (Analave Mainty)

À Behara, un interviewé dénonce une attitude discriminatoire lors des réunions communautaires ; « Certains participants ne sont pas écoutés, en privilégiant les personnes perçues comme influentes ou ayant un statut social élevé ». Cette situation révèle l'existence de stéréotype au sein de la communauté, où la considération est directement liée à l'apparence ou à la position sociale. Cela pose un problème d'équité dans la gouvernance locale, car les décisions communautaires pourraient refléter les intérêts d'une minorité influente, au détriment des groupes marginalisés, comme les femmes, les jeunes ou les familles les plus pauvres. Cette situation pourrait freiner l'inclusion sociale et accentuer les inégalités.

Réunion traditionnelle (*fivoriana ara-drazana*) : Traite des questions coutumières, des litiges fonciers, des rituels, des cérémonies culturelles ou des décisions importantes concernant la communauté selon les valeurs et croyances ancestrales. Les participants sont composés principalement des **Olobe** (anciens, notables, sages), les chefs de famille et les hommes. La participation des femmes est souvent limitée, voire inexistante « les notables ne prennent pas en compte l'avis des femmes », car selon eux, « **tsy entim-biavy** » et n'ont pas droit à la parole (Tranomaro).

- ***Activités communautaires***

Participation inclusive : tout le monde participe aux activités communautaires, ce qui souligne une structure participative et collective au sein de la communauté. La mention que les femmes et les jeunes sont nombreux met en évidence une certaine égalité dans la prise de responsabilité, bien que la nature de leur participation puisse varier selon les tâches.

Répartition des tâches : Les hommes prennent en charge des tâches nécessitant de la force et liées aux activités de la conservation et aux infrastructures, telles que l'allumage du feu, la protection de la forêt, la gestion des pépinières, la réfection et entretien des routes et la gestion des récoltes. Le nettoyage, en revanche, semble être une tâche plus partagée, où tous les

membres de la communauté, y compris les femmes et les jeunes, participent. Cela suggère une approche plus collective pour maintenir l'assainissement et l'ordre au sein de la communauté.

La participation aux activités communautaires diffère entre Behara et Bekiria :

À Behara, ce sont majoritairement les femmes qui participent, car elles disposent de plus de temps que les hommes, malgré leurs nombreuses tâches domestiques. Cependant, lorsqu'il s'agit d'activités rémunérées (*"raha misy karama"*), la participation est plus élargie et inclut davantage les hommes.

En l'absence de rémunération, chaque fokontany désigne généralement un représentant masculin pour participer aux travaux communautaires.

À Bekiria, la participation est essentiellement masculine. Cette différence peut s'expliquer par des rôles de Genre traditionnels. Les femmes de Behara semblent plus impliquées dans les activités communautaires, peut-être en raison d'un accès restreint aux opportunités économiques. Cependant, leur participation reste fortement conditionnée par la nature de l'activité (bénévole ou rémunérée), révélant l'importance de l'incitation financière. Cela souligne un défi majeur : comment encourager une participation durable et inclusive sans dépendre uniquement d'une logique de rémunération.

Rôle des autorités locales : Le président du fokontany, les AC (Agents Communautaires) et les notables sont désignés comme les organisateurs des activités communautaires, ce qui témoigne d'une structure hiérarchique et d'une organisation formelle de la gestion des activités. Ces leaders jouent un rôle clé dans la coordination, assurant que les tâches sont distribuées efficacement et que tout le monde y participe.

Caractéristiques de l'organisation : L'implication de tous les membres dans diverses tâches et la coordination par les autorités locales indiquent une forte solidarité communautaire et une approche inclusive dans la gestion des activités locales. L'accent mis sur la participation collective et l'organisation structurée renforce l'idée que la communauté fonctionne sur un principe d'entraide et de répartition des tâches selon les compétences et les ressources disponibles.

Relations et gouvernance

Le fait qu'il n'y ait pas de femme à la tête d'un fokontany, dans les 4 CR. (Tranomaro, Behara, Bekiria et Analave mainty), exception l'élection récente d'une femme en tant que Maire, à la CR de Tranomaro reflète une dynamique de Genre encore inégale dans les instances de gouvernance, « *tsy entim-biavy* ». Cette situation pourrait découler d'une culture traditionnelle où les hommes dominent l'espace public et les responsabilités politiques. Cela limite la représentativité des femmes et pourrait avoir des répercussions sur les décisions

communautaires, en particulier sur des questions touchant spécifiquement les femmes, telles que la santé maternelle, l'éducation des filles ou l'accès aux ressources économiques.

III.3. Vécu et connaissance du changement climatique

Le changement climatique crée une crise multi facette qui touche les aspects fondamentaux de la vie, notamment l'accès à l'eau et à la nourriture. Cette pénurie de ressources, exacerbée par la famine, aggrave les inégalités sociales et économiques, entraînant une précarité croissante. Cette situation pousse certains jeunes sans emploi à adopter des comportements déviants, comme le vol, pour subvenir à leurs besoins. Certains individus avouent que l'abatage des arbres est dicté par l'insuffisance de la nourriture causée par le manque de précipitation pour les cultures, et l'élevage. Cette dynamique souligne la relation entre la pauvreté induite par le climat et les troubles sociaux, avec des effets disproportionnés sur les femmes et les filles, en particulier dans les zones rurales où elles sont souvent responsables de la gestion de l'eau et des ressources alimentaires. Les femmes sont ainsi plus exposées à la violence, aux maladies et aux tâches accablantes, ce qui peut les empêcher de participer activement aux initiatives de réhabilitation et de reboisement.

Les actions entreprises pour atténuer les effets du changement climatique, telles que le reboisement, sont des signes positifs de prise de conscience collective. Toutefois, l'adhésion à ces initiatives n'est pas inclusive, et il est essentiel de comprendre les raisons de cette résistance, qui peut être liée à un manque de ressources, de sensibilisation ou à une répartition inégale des efforts. Pour que le reboisement soit véritablement inclusif, il doit intégrer des perspectives de Genre et encourager la participation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, en tenant compte des obstacles sociaux et culturels qui peuvent limiter leur engagement.

L'aggravation de la sécheresse et de la pauvreté affecte différemment les femmes et les hommes. Les femmes, responsables des tâches ménagères et de la collecte de l'eau, font face à une charge accrue lorsque les ressources deviennent rares, et peuvent être davantage exposées à la violence en raison de la pauvreté croissante. En revanche, certains hommes, en particulier ceux sans emploi, peuvent être poussés à adopter des comportements violents et criminels, créant des tensions au sein des communautés. Une analyse GESI (Genre, Équité Sociale et Inclusion) de ces conséquences devrait garantir que les femmes et les groupes marginalisés reçoivent un soutien adéquat dans les stratégies de prévention de la violence et de gestion des ressources.

Les mesures mises en place pour faire face à cette crise, telles que la création de patrouilles communautaires, l'intervention militaire et l'implication des autorités compétentes, montrent une approche à la fois préventive et réactive. Cependant, les patrouilles communautaires, impliquant des hommes âgés de 18 à 50 ans, ciblent principalement un groupe spécifique et

peuvent exclure les femmes, les jeunes et les personnes âgées. Une approche plus inclusive impliquerait des groupes mixtes, permettant à chacun d'apporter des contributions spécifiques, tout en garantissant que les femmes et les filles aient accès à des mécanismes de protection adéquats. L'interaction militaire et l'implication des autorités doivent également prendre en compte les dynamiques de pouvoir de Genre pour assurer que les femmes et les enfants ne soient pas exposés à des abus.

Les suggestions pour atténuer les effets du changement climatique, comme le développement de l'agriculture durable, l'installation de forages pour l'irrigation, la distribution de semences et de compléments alimentaires, et la fourniture de médicaments vétérinaires, visent à stabiliser la production agricole et à soutenir l'élevage, deux secteurs particulièrement affectés. Toutefois, pour que ces initiatives bénéficient véritablement aux femmes, elles doivent être incluses dans les processus de décision et avoir un accès égal aux ressources agricoles et vétérinaires.

III.4. Connaissance et exploitation des Aires protégées

Les deux communes Behara et Bekiria partagent certaines spécificités géographiques et économiques, notamment l'existence de zone **protégées et de richesses minières** telles que le mica, le saphir, le béryllium, le cristal et le grandidiérite.

L'exploitation de la faune locale diffère selon les groupes ethniques et les espèces à capturer/chasser : les animaux sauvages tels que les sangliers (*lamboala*), les pintades (*akanga*), et les tortues terrestres (*sokina*) sont traditionnellement chassés par les natifs (*tompontany*). Et les espèces protégées (*sokake*, *sokapala*, lemurien, *sifaka*) sont taboues (*fady*) pour les *fokoAntandroy*, mais certains migrants, notamment les *Antanosy*, les *Antesaka* et les *Antavaratra*, et des jeunes qui proviennent de Beraketa, de Belo et de Tsivory qui les exploitent de manière illégale, soit pour les vendre, soit pour leur consommation personnelle. Cette situation reflète les différences culturelles entre les natifs et les migrants. La chasse illégale des espèces protégées pose des défis pour la conservation de la biodiversité et nécessite une meilleure sensibilisation et application des lois.

Les règles encadrant la gestion des zones protégées sont peu connues des habitants. Cette méconnaissance limite leur respect et leur application. Le manque d'information sur ces réglementations pourrait résulter d'une sensibilisation insuffisante ou d'un déficit d'implication communautaire dans l'élaboration et la gestion des zones protégées. Renforcer la communication et impliquer davantage les communautés locales pourraient favoriser une meilleure appropriation des règles.

À Behara, une boîte de doléances a été mise en place pour recueillir les plaintes et suggestions des habitants. Cependant, elle reste peu ou pas utilisée. L'inefficacité de cet outil peut s'expliquer par plusieurs facteurs d'une part la méconnaissance de son existence ou de son utilité : un manque de sensibilisation pourrait expliquer la faible utilisation et d'autre part le manque de confiance : les habitants pourraient douter de l'impact réel de leurs doléances ou de la transparence dans le traitement des plaintes. Cela révèle un besoin de renforcer la communication entre les autorités locales et la population, tout en assurant un suivi visible des doléances pour rétablir la confiance.

IV- ENJEUX ET DEFIS DE L'INTEGRATION DU GENRE DANS LA MISE EN ŒUVRE, DANS LA GESTION ET DANS LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Les enjeux et défis sont multiformes et parfois entrecroisés entre eux, et sont classés en 2 catégories ci-dessous :

IV.1. Les défis inhérents à la communauté

Les us et coutumes : qui mettent en exergue la suprématie de l'homme et relègue les femmes au second plan. Le fait que les Aînés et les hommes sont plus écoutés exclut les voix des femmes et des jeunes. Les communautés pourraient être réticentes face à une approche innovante qui risque de perturber leurs habitudes et leur confort.

La surcharge de travail des femmes : les femmes assument une charge de travail considérable, cumulant les responsabilités reproductives, productives et sociales. Ainsi leur emploi du temps est extrêmement chargé. Cette situation limite leur disponibilité pour participer aux réunions, aux activités économiques et aux initiatives de développement.

L'analphabétisme : constitue un frein majeur à l'autonomisation et à la participation des femmes et des groupes vulnérables. Le fait de ne pas savoir lire et écrire les exclut des initiatives de développement, car de nombreuses démarches requièrent une signature ou la compréhension de documents officiels. De plus, leur analphabétisme les empêche d'enregistrer officiellement leurs biens et leur accès aux services essentiels.

La dépendance économique : les femmes sont souvent confinées à des travaux non rémunérés et occupent des activités moins lucratives, telles que l'élevage de volailles ou la culture de légumineuses. Toutefois, certaines se retrouvent contraintes de se livrer à des activités secondaires pour compléter leurs revenus (vannerie, petit commerce, ...). Dans certains sites, les femmes n'ont pas droit à l'héritage, ce qui les expose à une vulnérabilité accrue et les rend dépendantes des décisions des hommes.

Absence et faible participation : L'absentéisme aux réunions et activités peut compromettre l'appropriation des activités et des impacts négatifs sur le projet. Les besoins et intérêts des absents ne sont pas pris en compte également.

L'insuffisance de sensibilisation et de la communication : suscitent la méfiance et favorise la propagation de fausses rumeurs au sein des communautés d'une part et d'autre part constitue un des motifs de l'absence aux réunions.

Inégalités de Genre et marginalisation des groupes vulnérables : Les femmes ont peu de pouvoir décisionnel par rapport aux hommes. Les personnes vulnérables et en situation de handicap sont souvent exclues des discussions et des processus décisionnels également.

IV.2. Facteurs externes

La pauvreté et les difficultés financières des communautés peuvent limiter leur engagement et leur participation active aux initiatives proposées. Certains individus ne peuvent pas adhérer aux structures locales par faute de moyens pour payer les cotisations ou parce qu'ils ne possèdent pas de Carte d'Identité Nationale (CIN).

L'insécurité : La présence de bandits « *Dahalos* » et les vols de ressources naturelles et le braconnage constituent une menace pour la sécurité des participants et la mise en œuvre des activités. L'insécurité peut décourager l'implication des communautés et limiter les déplacements des femmes et des personnes handicapées nécessaires à certaines activités du projet.

Problèmes de santé et conditions sanitaires ; Les maladies peuvent freiner l'enthousiasme des participants et entraîner des interruptions dans la mise en œuvre des activités. L'accès limité aux soins et aux infrastructures sanitaires peut accentuer les vulnérabilités des populations cibles.

Impact du Changement Climatique : Les aléas climatiques (sécheresse, inondations, perturbations saisonnières) peuvent affecter la mise en œuvre des activités, notamment celles liées à l'agriculture et aux ressources naturelles. Ces aléas compliquent particulièrement le quotidien des femmes à la recherche d'eau pour la consommation et l'hygiène corporel et menstruel des femmes et des jeunes filles.

L'analyse situationnelle du Genre au niveau des communautés montre que les principales barrières à l'intégration du Genre dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont respectivement : - les normes sociales et les habitudes sociétales ainsi que leurs effets sur le comportement de la femme et de son entourage ; - la surcharge de travail de la femme (productive et reproductive); - la pauvreté quasi-généralisée de la communauté ; - l'analphabétisme ; l'insuffisance d'informations et de communication. .

Pour contribuer à la résolution de ces problématiques et atteindre le triple objectif de la conservation de l'environnement et amélioration des moyens de subsistance et de lutter contre le trafic d'espèces sauvages ; les recommandations suivantes sont proposées :

- ✓ Réduire la disparité dans les relations du Genre et des caractéristiques sociales ;
- ✓ Enlever la dépendance de la communauté par rapport aux ressources forestières en leur procurant d'autres moyens de subsistance ;
- ✓ Arrêter la dégradation des ressources naturelles et le pillage des espèces sauvages ;
- ✓ Continuer/ intensifier les activités de conservation de la biodiversité ;
- ✓ Valoriser aux yeux de la communauté la potentialité de la biodiversité par son appropriation par la communauté elle-même

Les orientations stratégiques suivantes sont proposées :

- Intégration du Genre dans toutes les activités du projet sur la gestion et conservation de la biodiversité et de lutte contre le trafic des espèces sauvages
- Information-Education et Communication : Plaidoyer auprès des leaders traditionnels, faire connaître le projet, sensibilisation sur les droits fondamentaux et les droits des femmes en particulier
- Renforcement des capacités (formation en technique agricole, élevage), Appui en matériels et intrants, constituer des groupements, faire des AGR

V- PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs qui vont guider la stratégie Genre sont : l'inclusion, la non-discrimination, l'appropriation, le respect des droits humains, l'équité, la justice sociale et le respect des valeurs culturelles.

Le respect des droits humains, en conformité avec la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et comprend une relation de pouvoir qui requiert des devoirs et des réclamations ; la personne ou la communauté de base qui devrait jouir ou clamer son droit est un détenteur de droit et l'Etat ou son représentant qui a des devoirs ou des obligations envers l'autre est un obligataire. Parmi les principes de base figure l'approche participative et d'équité qui permet de porter une attention spécifique aux plus vulnérables et aux exclus.

Le respect des valeurs culturelles locales, tenant compte des relations entre les ressources naturelles, le climat et le développement socio-économique des communautés locales qui le détiennent (*fihavanana*, entraide, *tolotanana*, *DINA*⁷, tabous).

VI- VISIONS, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS

VI.1. Vision

La vision de la stratégie d'intégration du Genre dans la mise en œuvre du projet PA- CIWT est la suivante :

⁷ Dina : un traité ou une convention entre les communautés

« Toutes les catégories de personnes, y compris les hommes, les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, jouent un rôle essentiel et s'approprient du projet. Elles participent de manière équitable à tous les niveaux de prise de décision, et bénéficient pleinement des retombées positives générées. »

VI.2. But et objectif de la stratégie

La stratégie vise à prendre en compte le Genre dans la politique de gestion des ressources biodiversités et spécifiquement pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages à Madagascar.

VI.3. Orientations stratégiques et objectifs spécifiques

Quatre orientations ont été définies pour faire face aux enjeux et défis, respecter les principes directeurs et considérer la vision, le but et l'objectif général de la stratégie Genre. Elles concernent : i) intégration de la dimension Genre dans toutes les composantes du projet ; ii) Information-Education-Communication (IEC) sur les droits humains, droits de la femme et les activités du projet PA-CIWT ; iii) Renforcement des capacités individuelles et des organisations communautaires locales : formations et appuis ; iv) Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie Genre.

Chaque orientation stratégique est accompagnée d'objectifs spécifiques, d'actions prioritaires et d'indicateurs afin que la stratégie puisse être directement applicable.

VI.3.1. Orientation stratégique 1 : Intégration de la dimension Genre dans la mise en œuvre de toutes les composantes du projet PA-CIWT

Orientation stratégique 1 : S'assurer de la représentativité de tous : les hommes, les femmes, les jeunes, les groupes vulnérables, les personnes âgées, les personnes handicapées dans toutes les composantes du projet.

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
	Composante 1	
OS1. Assurer une participation équitable des femmes et des hommes, des jeunes, des groupes vulnérables et des personnes en situation de handicap dans toutes les étapes du projet.	Sensibilisation des femmes et des groupes de femmes pour qu'elles participent à l'élaboration des stratégies nationales de gestion du commerce intérieur et des zones protégées 1.1	-Nombre de séance de sensibilisation des femmes -Nombre des femmes sensibilisés à la participation à l'élaboration de stratégie nationale de Commerce

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
		intérieur et des zones protégées
	Mise en place d'un système de quota pour assurer la représentation d'au moins 25% des femmes sur l'application de la loi organisées par le projet (Résultats 1.2 et 1.3)	Nombre de femmes représentés aux différentes formations
	Encouragement l'implication des femmes au sein des forces de l'ordre des agences de gestion de la faune et des forêts	Nombre des femmes impliquées au sein des forces de l'ordre des agences de gestion de la faune et des forêts
	la participation des femmes au sein du Comité de pilotage du projet et de l'UGP	Nombre de femme au sein Comité de pilotage du projet et de l'UGP
	Incitation de la candidature féminine dans les Termes de Références de tous les recrutements du personnel du projet	-Processus de recrutement incitant la candidature féminine
	Intégration de la question du Genre dans la fiche description du poste du personnel clé du projet	Fiche description du poste du personnel clé du projet intégrant la question du Genre
	Organiser des sessions de formation sur l'approche Genre pour le Personnel du projet PA-CIWT.	Nombre de personnel formé sur l'intégration du Genre.
	Composante 2	
OS2. Implication des femmes dans l'élaboration des	Participation active des femmes à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de	Nombre de femmes participées

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
documents et la mise en œuvre du PAN	gestion des PAN (Résultat 2.1)	à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de gestion des PAN
	Participation des femmes aux formations de renforcement des capacités pour les trois PAN cibles (Résultat 2.2)	Nombre de femmes participées aux formations de renforcement des capacités pour les trois PAN cibles
	Composante 3	
OS3. Implication et représentation des femmes dans les structures communautaires locales	Implication des femmes dans les travaux des comités locaux de gestion des ressources naturelles (Résultat 3.1)	Nombre de femmes impliquées dans les travaux des comités locaux de gestion des ressources naturelles
	Consultations tenant compte des questions de Genre sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans communautaires de gestion des ressources naturelles (Résultat 3.2)	-Nombre de consultation tenant compte de question de Genre -Nombre de plans communautaires de gestion des ressources naturelles intégrant le Genre
	Création des structures de formation adaptées aux femmes afin de renforcer leurs capacités en matière de GCRN, de GDF, de GDT et de sources de revenus alternatives grâce à une politique de formation à parts égales, dans la zone du projet (Résultat 3.2)	-Disponibilité de la politique de formation intégrant l'égalité -Nombre de structure de formations adaptées aux femmes afin de renforcer leurs capacités en matière de GCRN, de GDF, de GDT et de sources de revenus

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
		alternatives dans la zone du projet
	Implication active des femmes dans la planification et la mise en œuvre de projets pilote de GCRN et d'activités favorisant des sources de revenus alternatives et des chaînes de valeur pour les communautés locales de la zone du projet (Résultat 3.2	Nombre de femmes impliquées dans toutes les étapes du processus du projet (planification, mise en œuvre et suivi - évaluation) et AGR pour les communautés locales de la zone du projet
	Élaboration des règles équitables pour la répartition des bénéfices des initiatives communautaires du projet entre les femmes et les groupes marginalisés des communautés cibles (Résultat 3.2)	Disponibilité et mise en application d'une réglementation qui régit le partage équitable des bénéfices (groupes marginalisés)
	Ciblage des interventions sur les ménages dirigés par des femmes en tant que bénéficiaires des projets (Résultat 3.2	Nombre d'interventions ciblant les ménages dirigés par des femmes en tant que bénéficiaires des projets
	Mettre en place un mécanisme de gestion de plainte au niveau des communautés (signalement et dénonciations)	Mécanisme de gestion de plainte disponible Nombre des plaintes reçues
	Composante 4	
OS4. Implication et des représentation	Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de	Disponibilité d'une stratégie de Genre pour le projet

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
femmes dans tous les processus du projet	Genre pour le projet (Résultat 4.1)	
	Procéder à des consultations sexospécifiques pour l'élaboration des EIES et des PGES (Résultat 4.2)	-Nombre de consultation sexospécifiques réalisée -Documents EIES et PGES disponibles
	Application d'une analyse sexospécifique par des données désagrégées au suivi et à l'évaluation du projet (Résultat 4.2)	Rapport d'analyse de suivi avec des données désagrégées
	Facilitation de l'accès des femmes locales à la gestion des risques liés aux espèces sauvages (Résultat 4.2) ;	Nombre de femme qui ont accès à la gestion des risques liés aux espèces sauvages
	Implication active des femmes dans les processus de suivi et d'évaluation du projet (Résultat 4.2)	Nombre de femmes impliquées dans les processus de suivi et d'évaluation du projet
	Considération des femmes comme un groupe cible privilégié pour la campagne de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (Résultat 4.3)	-Nombre de femmes présentes pendant les campagnes de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages -Nombre de campagnes de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages réalisés
	Intégration des femmes et des organisations de femmes dans la production d'outils de formation sensible au Genre (Résultat 4.4)	-Nombre de femmes et des organisations de femmes impliquées dans la production d'outils de

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
		formation sensible au Genre -Nombre d'outils de formation sensible au Genre
	Prise en compte des questions de Genre dans les rapports de gestion des connaissances et de retour d'expérience (Résultat 4.4)	-Rapport de gestion des connaissances prenant en compte la question de Genre -Identification des bonnes pratiques intégrant la question de Genre

Tableau 2: Orientation stratégique 1 : Intégration de la dimension Genre dans la mise en œuvre de toutes les composantes du projet PA-CIWT

VI.3.2. Orientation stratégique 2 : Information, éducation et communication

Cette orientation stratégique vise à éliminer les obstacles/barrières qui entravent la démarche inclusive et participative dans la mise en œuvre de la stratégie Genre. Pour cela, il faudrait :

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
OS1. Promouvoir l'engagement des communautés : leaders traditionnels, religieux autorités locaux en faveur de la participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.	Engagement par le biais d'un plaidoyer auprès des Leaders traditionnels, religieux pour l'implication des femmes, jeunes et groupes vulnérables dans les activités de développement	Nombre de séances de plaidoyer effectués auprès des leaders Nombre de leaders traditionnels sensibilisés
	Organisation des séances d'informations et de sensibilisation sur les droits de la femme et les droits fondamentaux (Santé de la reproduction, Education, Eau et	Nombre de séances d'informations et de sensibilisation réalisées.

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
	Nutrition, hygiène, pièce d'identité, participation)	
	Organisation des séances d'information pour faire connaître les activités du projet PA-CIWT (amélioration des moyens de subsistance, conservation et lutte contre le trafic d'espèces sauvages)	Nombre de séances d'informations effectuées.
	Identification d'un moyen de communication adapté (réunion publique et entretiens de groupe) ainsi que l'heure et le lieu qui conviennent au sous-groupe visé	Moyen de communication et horaire adaptés à chaque groupe identifié.
	Mise en place des plateformes de dialogue participatif avec les communautés locales	Nombre de plateformes communautaires fonctionnels
OS2. Valoriser les bonnes pratiques culturelles locales (<i>fihavanana</i> (solidarité) <i>tolontanana</i> (entraide), <i>fokonolona</i>, <i>DINA</i>, etc.) pour renforcer l'inclusion et l'égalité de Genre.	Intégration des pratiques dans les programmes de sensibilisation et d'éducation sur l'intégration de la dimension Genre.	Nombre de campagnes et supports de communication produits et diffusés - Leçons apprises - Bonnes pratiques identifiées
	Mise à profit des événements communautaires mettant en avant les pratiques traditionnelles favorisant l'intégration du Genre.	Nombre d'événements communautaires organisés.

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
	Création des supports de communication (audio visuels, affiches, radios locales) qui illustrent l'impact positif de ces valeurs culturelles dans la mise en œuvre de la stratégie Genre.	Nombre de supports de communication produits
OS3. Réduire progressivement les attitudes culturelles néfastes à l'intégration de la dimension Genre.	Organisation des campagnes de sensibilisation adaptées aux contextes locaux pour réduire les stéréotypes de Genre.	Nombre de campagnes de sensibilisation réalisées.
	Implication des femmes et des jeunes dans les structures locales ou VOI,	Proportion de femmes et de jeunes qui adhèrent aux structures locales.

Tableau 3: Orientation stratégique 2 : Information, éducation et communication

VI.3.3. Orientation stratégique 3 : Renforcement des capacités individuelles et organisationnelles des communautés locales

Les capacités des parties prenantes, notamment les communautés locales, devraient être développées afin que chacun et tous acteurs impliqués agissent efficacement et que l'on puisse respecter les principes et suivre le processus et atteindre les objectifs.

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
OS1. Renforcer les capacités des individus et des membres des structures communautaires locales pour améliorer leurs moyens de subsistance	Formation en techniques agricoles, élevage, vannerie les membres de structures locales	Nombre de Formations réalisées Nombre de personnes formées par catégories
	Appui des structures locales par des dotations en matériels (agricole et élevage) et des intrants et semences	Nombre des structures locales ayant bénéficié des appuis
	Formation en vie associative et groupement (coopérative)	Nombre de groupement et associations constitués

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs de performance
		Nombre d'adhérent(e) avec des données désagrégées
	Facilitation d'accès aux infrastructures d'eau potable à proximité pour alléger la surcharge et disposer de temps.	Nombre d'infrastructures d'eau accessibles mises en place.
OS2. Lutter contre l'analphabétisme des femmes et groupes vulnérables, l'abandon scolaire précoce chez les jeunes	Développement d'une convention de partenariat avec le secteur éducation	Disponibilité de la convention de partenariat
	Organisation des séances d'Alphabétisation Fonctionnelle Intensive (AFID) à l'endroit des femmes, jeunes et groupes marginalisés	Nombre de séances d'alphabétisation. Nombre des femmes, jeunes et groupes marginalisés alphabétisés.
	Sensibilisation des parents et communautés pour la rétention des jeunes à l'école	Nombre de séances de sensibilisation envers les parents effectués.

Tableau 4: Orientation stratégique 3 : Renforcement des capacités individuelles et organisationnelles des communautés locales

VI.3.4. Orientation stratégique 4 : Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie d'intégrations de la dimension Genre

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie Genre seront nécessaires afin d'en assurer son efficacité et apprécier les impacts apportés, par le biais de la collecte et la gestion de données sur les résultats acquis.

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs
OS1 : Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation efficace et inclusif de la stratégie Genre	Utilisation des outils numériques pour la collecte et l'analyse des données	Nombre d'outils numériques utilisés
	Formation des parties prenantes à l'utilisation des outils de suivi et évaluation	Nombre de formations dispensées et participants formés

Objectifs spécifiques	Actions stratégiques	Indicateurs
OS2 : Assurer une collecte de données régulière et désagrégée selon le Genre et l'inclusion	Développement des bases de données désagrégées selon le sexe, l'âge et la situation de vulnérabilité	Nombre de bases de données opérationnelles et mises à jour
	Mise en place d'un système de remontée des données terrain par les acteurs locaux	Pourcentage de données collectées intégrant les dimensions Genre et inclusion
	Sensibilisation des parties prenantes sur l'importance des données désagrégées	Nombre de sessions de sensibilisation organisées
OS3 : Analyser et utiliser les données pour l'amélioration continue de l'intégration du Genre	Réalisation des évaluations périodiques sur l'efficacité des actions Genre	Nombre d'évaluations réalisées par an
	Organisation des ateliers de restitution et d'adaptation des stratégies selon les résultats obtenus	Nombre d'ateliers de restitution organisés
OS4 : Assurer la transparence et la recevabilité du suivi de la mise en œuvre de l'intégration Genre	Publication des rapports périodiques sur les progrès et impacts de la stratégie	Nombre de rapports publiés et diffusés
	Implication les communautés locales et les participant.es aux processus d'évaluation	Pourcentage de parties prenantes impliquées dans l'évaluation
	Renforcement des dispositifs de contrôle et de vérification des données collectées	Nombre de dispositifs de contrôle et vérification mis en place

Tableau 5: Orientation stratégique 4 : Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie d'intégrations de la dimension Genre

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Genre et Agriculture : Cadre conceptuel : Parité hommes – femmes et méthode d'analyse
- 2) <https://mg.chm-cbd.net/biodiversity>
- 3) UNEP – UN Environnement Programme ; u01110
- 4) <https://www.unep.org/fr/donnees-sur-la-crise-de-la-nature>
- 5) <https://news.un.org/fr/story/2024/05/1145536>
- 6) <http://www.un.org/french/disabilities>

ANNEXES

Annexe 1: Pannel Photo



Photo 1: Les participantes aux focus group femme à TRANOMARO



Photo 2: Les participants aux focus group jeune à TRANOMARO



Photo 3: Les participants aux focus group homme à TRANOMARO



Photo 4: Le village de Behara haut



Photo 5: Focus group homme à Behara



Photo 6: Focus Group femme à Behara



Photo 7: Les participants aux focus group jeune à Behara (signature de la fiche de présence)



Photo 8: Côté Marché du Behara



Photo 9: Le village de Bekiria



Photo 10: Les participants aux focus group jeune à Bekiria



Photo 11: Focus group homme à Bekiria



Photo 12: Les participantes aux focus group femme à Bekiria



Photo 13: Les lémuriens tout près du village